



MRC DU HAUT-RICHELIEU
Séance ordinaire

Mercredi, le 8 juillet 2020
19 h 30
Ordre du jour

AVIS : En vertu du décret 689-2020 du 25 juin 2020 de même que des arrêtés ministériels 2020-029 du 26 avril 2020 et 2020-049 du 4 juillet 2020, la séance est enregistrée et tenue sans la présence du public. Les élus y participent par téléphone, visioconférence ou physiquement. Un avis a été publié à l'effet que toute personne peut, préalablement à la séance, acheminer ses questions via le site internet de la MRC. Ces dispositions exceptionnelles tiennent compte de la pandémie causée par la COVID-19.

19 h 30 Ouverture de la séance.

Résolution visant à confirmer la tenue des séances sans public.

Adoption de l'ordre du jour et déclaration d'intérêts.

Adoption des procès-verbaux du 10, 22 et 30 juin 2020.

1.0 URBANISME

1.1 Schéma d'aménagement et de développement

1.1.1 Avis techniques

A) Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu : Résolution PPCMOI 2019-4508.

1.1.2 Modifications

A) Règlement 556

A.1 Point d'information : Approbation par le MAMH du règlement 556 relatif à une modification du schéma d'aménagement et de développement en ce qui a trait à une dérogation en zone inondable pour des travaux de pavage des 39^e Avenue et 57^e Avenue à Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix.

A.2 Adoption du document indiquant la nature des modifications à apporter.

B) Règlement 559

B.1 Point d'information : Approbation par le MAMH du règlement 559 relatif à une modification du schéma d'aménagement et de développement en ce qui a trait à une dérogation en zone inondable pour des travaux de pavage sur les rues Bossuet, Garand, Dubois et Vaughan à Saint-Jean-sur-Richelieu.

B.2 Adoption du document indiquant la nature des modifications à apporter.

C) Adoption du règlement 565 visant l'abrogation du règlement de contrôle intérimaire 533.

2.0 DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

2.1 Répartition du Fonds région et ruralité (FRR).

2.2 Municipalité de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix : Appui aux démarches visant le renouvellement du statut de zone touristique.

2.3 PAU PME : Suivi.

2.4 Dossier FRR « Signature innovation » : Contribution de 20% de la MRC, affectation du surplus d'un montant maximum de 500 000\$ pour une période de 5 ans et autorisation aux déboursés au CEHR/NexDev.

3.0 SCHÉMA DE COUVERTURE DE RISQUES EN SÉCURITÉ INCENDIE

3.1 Adoption des modifications du schéma de couverture de risques en sécurité incendie, 2^e génération en vue de la transmission au ministre de la Sécurité publique pour attestation et dépôt du rapport de consultation.

4.0 GESTION INTÉGRÉE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

4.1 Orientations de Compo-Haut-Richelieu inc. pour l'année 2021.

5.0 FONCTIONNEMENT

5.1 Finances

5.1.1 Liste des comptes.

5.2 Divers

5.2.1 Demandes d'appui :

A) MRC d'Antoine-Labelle et ville de Mont-Laurier : Demande d'aide financière aux gouvernements pour les coûts de mise en œuvre des camps de jour 2020 en période de pandémie.

B) MRC d'Antoine-Labelle et ville de Mont-Laurier : Demande d'aide financière aux gouvernements pour les frais engendrés dans le cadre de la pandémie pour les MRC, les villes et les municipalités.

C) Municipalité de Sainte-Hélène-de-Kamouraska : Demande de réintégration des citernes incendie dans le programme de la TECQ 2019-2023.

5.2.2 Politique de gestion des cadres : Modification.

6.0 VARIA

6.1 Dépôt des documents d'information et rapport des délégués.

7.0 PÉRIODE DE QUESTIONS

8.0 LEVÉE DE LA SÉANCE

N.B. Prochaine séance ordinaire des membres du conseil de la MRC du Haut-Richelieu le mercredi 9 septembre 2020.